



Municipalité de Burtigny

PREAVIS MUNICIPAL

N° 02 / 2021

**Rapport de gestion
Exercice 2020**

Burtigny, le 18 mai 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les comptes communaux et leurs commentaires vous sont présentés dans le préavis n° 01/2021.

Le présent rapport relate les faits marquants de l'année 2020.

1. Administration Générale

1.1 Résumé

Le 16 mars 2020, la Confédération annonçait un confinement général pour freiner la pandémie de COVID-19. La gestion courante des affaires communales a été bousculée dès cette date. La municipalité a dû réagir très rapidement en mettant en place un plan sanitaire d'urgence qui a été communiqué à tous les habitants via un tout-ménage et le site Internet.

En début de pandémie, la municipalité a poursuivi sa gestion des affaires communales par visio-conférences avant de reprendre ses séances en présentiel.

Monsieur Javier Vences de la fiduciaire Heller SA a pris ses fonctions de boursier communal au 15 mai. La fiduciaire Heller SA est également boursière d'autres communes du district.

Madame Roseline Apicella Secrétaire municipale et Préposée au contrôle de l'habitant a donné sa démission pour le mois d'avril.

Madame Isabelle Despland a été engagée le 1^{er} mai en tant que Secrétaire municipale et Préposée au contrôle de l'habitant à 50%. Madame Despland est titulaire d'un diplôme cantonal de Cadre en administration communale.

Messieurs Patrick Herren et Roger Bulloz ont effectué des remplacements à la déchèterie.

Depuis le 30 juin, Monsieur Oswald Schnyder occupe la fonction de vice-Syndic.

La municipalité a tenu 33 séances au cours de l'année. Elle s'est réunie toutes les deux semaines, les mardis matin de 8h30 à 12h. Des séances supplémentaires ont eu lieu en raison de la gestion de la pandémie.

Fin septembre, la municipalité s'est rendue en forêt pour une demi-journée récréative avec une visite guidée en forêt et un repas à la cabane de Prévondavaux.

En plus des réunions ordinaires de la municipalité, les municipaux ont investi des heures dans diverses associations, commissions et comités de direction :

- Région de Nyon - Conseil Intercommunal : 75 h
- AISE – CoDir et conseil Intercommunal : 136 h
- Aras – Commission gestion et finances et conseil Intercommunal : 4.5 h
- RAT - Commission gestion et finances et conseil Intercommunal : 10 h
- Clinique dentaire – Conseil Intercommunal : 2 h
- Réseau Santé la Côte - assemblée générale : 2 h
- SDIS La Serine — CoDir : 18h
- SDIS La Serine — Conseil intercommunal : 1h
- ORPC Nyon — Conseil intercommunal : 2h
- APEC — Conseil intercommunal : 2h30

1.2 Organisation

Valérie Jeanrenaud	Monya Jaccard	Oswald Schnyder	Pierre Hauser	Sébastien Cottier
Administration générale Finances Forêts Urbanisme Culture * Région de Nyon	Bâtiments * Écoles Éclairage public Jeunesse Social Santé publique	Constructions Tourisme Routes Urbanisme	Déchets Domaines * Défense incendie Espaces verts Voirie	Eaux PCI Police Eglise Cimetière
* Présidente du Conseil intercommunal Région de Nyon	* Représentante de la commune au CODIR de l'AISE		* Représentant de la commune au CODIR du SDIS	

1.3 Personnel communal & mandataires

La municipalité remercie chaleureusement ses mandataires pour leur collaboration et leur contribution au bon fonctionnement de la commune.

Entreprise Sylvain et Daniel Hofer	Déneigement du village et remplacements ponctuels.
M. Christian Kämpf	Conseils et achat de plantes et de décorations florales. Cadeaux de végétaux issus de sa propre culture. Arrosage des plantes lors des vacances de M. Jolidon.
M. Alain Feignoux	Entretien des chemins forestiers. Soins aux jeunes peuplements.
M. Daniel Tüscher	Déneigement des routes communales.

1.4 Service des Archives

La gestion des archives est toujours assurée par Madame Marlyse Cavin qui est présente tous les mardis matin pour trier et classer les documents.

La commune est constituée de 400 parcelles qui sont toutes inventoriées. On compte 135 bâtiments et annexes sur ces parcelles. Les dossiers de 130 constructions ont été triés, classés par numéro de parcelle.

1.5 Visite annuelle du Préfet

La tenue de l'administration communale n'a fait l'objet d'aucune remarque particulière, suite à l'inspection de Monsieur le Préfet, Olivier Fargeon, le 14 janvier 2021.

Un apéritif dînatoire a été organisé à l'issue de la séance en présence du préfet, de la syndique et du vice-syndic.

1.6 Délégations de compétence du Conseil général à la municipalité

La municipalité n'a pas eu besoin de faire usage de la compétence d'autorisation générale de plaider, de l'autorisation d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles durant l'année 2020, ni de l'autorisation d'emprunter et de cautionner.

1.7 Soutien des activités communales

En raison de la pandémie et de l'interdiction des manifestations, seules les activités suivantes ont pu avoir lieu :

- Janvier : Brûlée des sapins (organisée par la municipalité)
- Janvier : Repas des aînés (organisé par le Gabu)
- Mars : Soirée raclette (organisée par le Gabu)

Tous ces évènements avaient été budgétés.

La municipalité remercie vivement le GABU, Françoise Guntern et Olga Tüscher, qui se sont investies, pendant de nombreuses années, pour organiser le Repas des aînés, les Soirées raclettes, la Venue du Père-Noël et le Jumelage avec Pinay pendant tant d'années. Elle leur souhaite bonne continuation.

1.8 Conseil Général

Le Conseil Général a tenu deux séances durant l'année 2020 sous la présidence de Monsieur Patrick Rosselet.

Madame Éliane Hofer a assuré le secrétariat du Bureau.

Le Conseil général du mois de juin a été exceptionnellement repoussé en septembre. L'assouplissement des consignes sanitaires COVID-19 a permis aux conseillers de se réunir en présentiel.

La municipalité a retiré le préavis 5/2020 « Demande de crédit extrabudgétaire pour la réfection du chemin des Oches ».

Le Conseil s'est prononcé sur 7 préavis municipaux :

- 01/ 2020 : Comptes 2019
- 02/ 2020 : Rapport sur la gestion 2019
- 03/ 2020 : Arrêté d'imposition pour l'année 2021
- 04/ 2020 : Règlement sur le plan d'affectation Village (RPAV), levée de l'opposition de M. Jaccard et adoption des modifications suite aux amendements
- 06/ 2020 : Reconduction du Dispositif d'Investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2020 – 2025
- 07/ 2020 : Budget 2021
- 08/ 2020 : Augmentation de la rétribution des membres de la Municipalité et des membres du Bureau du Conseil général pour la législature 2021 - 2025

Tous les préavis 2020 ont été acceptés.

La municipalité remercie le Bureau, les commissions et les conseillers pour leur collaboration et leur confiance.

1.9 Région de Nyon

La participation financière de la commune de Burtigny aux activités de Région de Nyon a été de CHF 7'800.-, soit CHF 20.- par habitant. En outre, il n'y a pas eu de projets DISREN (Dispositif d'Investissements Solidaire de la Région) votés en 2020. En conséquence, il n'y a aucun montant y relatif dans les comptes 2020.

Le Conseil intercommunal s'est réuni quatre fois durant l'année 2020. Il s'est prononcé favorablement sur 10 préavis :

- DISREN 44.1 - 2019 Reconduction du DISREN 2020 - 2025
- 51 - 2020 Comptes 2019

- 53 - 2020 Cofinancement de CHF 35'000.- du Fonds TP à l'étude de réaménagement de la RC 19 sur le tronçon Fléchères – Moulin Veillet
- 54 - 2020 Octroi d'un prêt à la Sofren pour l'achat du bâtiment de la Grand-Rue 24 à Nyon
- 55 - 2020 Démarche participative « Inventer la Givrine de demain »
- 56 - 2020 Demande de crédit de CHF 80'000.- pour l'étude régionale de planification des parkings d'échanges du district de Nyon (phase 1.2)
- 57 - 2020 Demande de crédit de CHF 100'000.- pour la démarche Transition écologique 2020 - 2022 du Grand Genève
- 58 - 2020 Budget 2021
- 59 - 2020 Demande de crédit de CHF 200'000.- pour l'établissement du système de gestion des zones d'activités (SGZA) du district de Nyon
- 60 - 2020 Demande de crédit de CHF 34'000.- pour soutenir les activités de l'Usine à Gaz durant la période 2021 - 2024

Les délégués au Conseil Intercommunal (CI) pour la commune de Burtigny sont :

- Valérie Jeanrenaud (DM - Déléguée municipale)
- Monya Jaccard (DM - Déléguée municipale suppléante)
- Muriel Rosselet (DC - Déléguée du Conseil général)
- Maud Feignoux (DC – Déléguée suppléante du Conseil général)

Madame Valérie Jeanrenaud a été réélue à la présidence du Conseil intercommunal.

1.10 Assemblée des syndics du district de Nyon

Sous la présidence de la préfecture, les 47 communes du district de Nyon ne se sont rencontrées qu'une seule fois durant l'année 2020.

Trois thématiques ont fait l'objet d'exposés :

1. La 5G qu'est-ce que c'est ? Rôle et responsabilité. Exposé de M. Bernard Gigon, chef de la section bruits et rayonnement non ionisant, DGE
2. Habiter demain, M. Yves Golay, DGIP, adjoint au directeur général, responsable « construction durable ».
3. Moustique tigre, Dre Alexandra N'goran, DGS, OMC – maladies transmissibles.

2. Finances

Le bouclage des finances communales pour l'année 2020 a montré un résultat positif malgré une baisse des revenus des impôts, de 104'000.-, sur le revenu des personnes physiques par rapport à 2019 et de CHF 200'000.- par rapport au budget. Les impôts conjoncturels (droits de mutation, gains immobiliers, impôts sur les successions) ont également diminué de CHF 86'912 par rapport à l'année dernière.

Les comptes 2020 présentent un bénéfice de CHF 5'636.77.

2.1 Taux d'imposition 2020

Le taux d'imposition fixé par le conseil général pour l'année 2020 est de 80 ct par franc. Il n'a pas été modifié.

2.2 Valeur du point d'impôt

	2020	2019	2018
Valeur en CHF	10'783.00	11'093.00	15'321.00

La valeur du point d'impôt est le total des impôts perçus par la commune, divisé par le taux d'imposition. Il correspond au total des rendements d'impôts réguliers divisé par le taux d'impôt de la Commune tel que pris en compte dans les calculs de la péréquation réalisés par le canton de Vaud. Cette valeur donne un indicateur de la force fiscale de la Commune.

2.3 Valeur du point d'impôt par habitant

	2020	2019	2018
Valeur en CHF	26.69	28.44	39.18

La valeur du point d'impôt par habitant est la valeur du point d'impôt telle que présentée précédemment divisée par le nombre d'habitants, en fin d'année. Elle permet de donner une indication de la capacité financière par habitant.

2.4 Marge d'autofinancement

	2020	2019	2018
Valeur en CHF	449'753.44	380'613.31	522'286.64

On peut comparer la marge d'autofinancement au cash-flow d'une entreprise. Elle représente ce que la collectivité peut consacrer au financement de ses investissements, à l'achat d'actifs financiers ou au remboursement de ses dettes.

2.5 Endettement par habitant

	2020	2019	2018
Valeur en CHF	5'533.72	5.928.60	6'794.99

2.6 Emprunt 2020

Aucun nouvel emprunt n'a dû être contracté en 2020. La trésorerie courante a pu faire face à tous les engagements approuvés dans le budget de fonctionnement.

2.7 Amortissements

Les amortissements comptables légaux ordinaires ont été effectués et représentent un montant total de CHF 108'728.08.

Il n'y a pas eu d'amortissement extraordinaire.

3. Forêts

3.1 Volumes de bois coupés :

2020	2019
Coupes ordinaires Résineux 2'224 m ³ Feuillus 589 m ³ Total 3'120m³	Coupes ordinaires Résineux 1'010 m ³ Feuillus 226 m ³ Total 1'236 m³
Coupes forcées 308 m ³	Coupes forcées 41 m ³

Coupes ordinaires : bois destiné à la vente

Coupes forcées (coupes sanitaires) : arbres malades (bostryche), arbres secs, arbres déracinés.

On peut constater qu'en raison du réchauffement climatique, le nombre d'arbres qui ont séché sur pied et qui ont été attaqué par des ravageurs a sensiblement augmenté entre 2019 et 2020.

3.2 Volumes de bois vendus :

2020	2019
3'120 m ³	1'236 m ³

3.3 Achat de parcelles forestières

La commune a augmenté son patrimoine forestier de 8491 m² avec l'achat de trois parcelles privées faisant partie de l'Union forestière des Inversins.

3.4 Revitalisation de deux lisières forestières

Le projet concerne la revitalisation de la lisière ouest de la forêt des Grandes Tattes qui s'étend sur 250m et le secteur Nord (Maison Rouge) qui s'étale sur environ 850m.

Ce projet a fait l'objet de demandes de subventions auprès du canton et d'une recherche de fonds auprès d'institutions philanthropiques. La Fondation Audemars Piguet et la Fondation Sophie & Karl Binding l'ont soutenu respectivement pour CHF 30'000.- et CHF 5'000.-.

4. Bâtiments

4.1 Auberge

La période de COVID-19 a obligé l'aubergiste à fermer le restaurant plusieurs fois durant cette année. La commune a baissé le loyer pendant les périodes de fermeture.

4.2 Ancien local des Jeunes

Depuis octobre, les boulangers David & Nathalie y ont installé « Le marché de Burtigny ». Ils ont rafraîchi et aménagé le local à leurs frais.

5. Travaux

5.1 Constructions

Mises à l'enquête : pour l'année 2020, la municipalité a étudié six dossiers de mise à l'enquête, quatre dossiers de mise à l'enquête complémentaire avec le soutien du bureau technique Alpha Studio. Sept permis de construire ont été délivrés et un permis pour une installation solaire. Huit autorisations ont été délivrées. Un permis a été refusé. Deux permis d'habiter ont été délivrés.

5.2 Urbanisme PPA-Village

Le dossier PA-Village a été soumis à l'enquête complémentaire portant sur les modifications de deux articles suite aux deux amendements déposés au Conseil général d'octobre 2019. Il n'y a pas eu d'opposition sur cette mise à l'enquête et le dossier a été envoyé à la DGLT pour approbation finale et signature du Conseil d'État.

5.3 Sécurisation de la route principale

La traversée du village côté droit en descendant a été sécurisée par la pose de potelets.

5.4 Ordures ménagères et Déchèterie

Tonnes	2020	2019
Ordures ménagères	28.66	28.28
Encombrants	12.69	22.44
Bois	9.31	15.37
Papier-carton	22.300	23.600
Verre	15.940	16.09
PET	0.842	0.833

6. Instruction publique et cultes

6.1 Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)

Le Conseil intercommunal s'est prononcé favorablement sur les préavis suivants :

- Préavis 01/2020 : Rapport de gestion et des finances 2019
- Préavis 02/2020 : Budget 2021

6.2 Association intercommunale de l'AISE

Madame Monya Jaccard représente la commune de Burtigny au CoDir.

Au 31.12.2020, le Comité de Direction a été au service de 1'200 élèves contre 1'225 au 1^{er} janvier 2020 dont la répartition est la suivante :

	Primaire 1P à 8P	Secondaire 9S à 11S	Total
Burtigny	41	16	57
Communes AISE (total)	805	395	1'200

Durant l'année 2020, le CoDir de l'AISE s'est réuni à 17 reprises pour traiter des affaires courantes de la problématique scolaire des 10 villages.

Les délégués au Conseil Intercommunal (CI) pour la commune de Burtigny sont :

- M. Oswald Schnyder (DM - Délégué municipal)
- M. Michel Jeanrenaud (DC - Délégué du Conseil général et membre de la commission de gestion et des finances)

Le Conseil intercommunal s'est prononcé favorablement sur les préavis suivants :

- Préavis N°01/2020 : demande d'un crédit extrabudgétaire d'un montant de CHF 102'083.00 pour la pose d'éléments modulaires sur le site scolaire de Begnins pour la rentrée d'août 2020-2021
- Préavis N°02/2020 : demande d'achat de mobilier scolaire pour trois nouvelles classes en modulaire à Begnins / Rentrée scolaire 2020-2021.
- Préavis N°03/2020 : demande d'achat d'armoires à casiers et renouvellement de mobilier usagé.
- Préavis N°04/2020 : comptes de l'année 2019
- Préavis N°05/2020 : rapport de gestion 2019
- Préavis N°06/2020 : Budget 2021
- Approbation du rapport d'activités 2019 du Conseil d'Établissement de l'Esplanade

7. Police

La réunion annuelle avec le chef de poste de gendarmerie à Gland n'a pas eu lieu en raison de la pandémie.

La municipalité est intervenue à trois reprises en 2020 pour des avertissements, dont trois fois sur dénonciation : pour un feu dans un foyer d'une place de pique-nique en bordure de forêt, alors que les feux étaient interdits sur tout le territoire cantonal. Pour de la musique trop forte en soirée. Pour un dépassement du nombre de personnes autorisées dans un rassemblement privé.

7.1 Contrôle de vitesse

En 2020, trois contrôles de vitesse ont été effectués par la gendarmerie cantonale sur le territoire de Burtigny. Sur un total de 598 véhicules contrôlés, 0 étaient en excès de vitesse.

7.2 Contrôle des habitants

- Population au 31.12.2020

	2020	2019	2018
Population	412	390	391

- Mutations

	2020	2019	2018
Arrivées/Départs	52/32	15/19	69/73
Naissances	3	2	5
Décès	1	1	1

- Octroi de la nationalité suisse et droit de cité vaudois en 2020
Deux demandes de naturalisation ont été déposées en 2020.

7.3 SDIS Gland-Serine (Service de défense incendie et secours)

Monsieur Pierre Hauser, représente la commune de Burtigny au CODIR et Monsieur Sébastien Cottier est délégué municipal. Monsieur Florian Hauser est délégué du Conseil général.

4 préavis ont été soumis au vote du conseil, et tous ont été acceptés à l'unanimité :

- Préavis 01/2020 - Comptes 2019 – Rapport de la commission de gestion et finances
- Préavis 02/2020 - Rapport de gestion 2019 – Rapport de la commission de gestion et finances
- Préavis 03/2020 – Achat véhicule chef d'intervention
- Préavis n° 4/2020 – Budget 2021 - Rapport de la commission de gestion et finances

7.4 Organisation régionale de la protection civile (ORPC)

Le Conseil intercommunal s'est prononcé sur les préavis suivants :

- Préavis 1-2020 « Comptes 2019 », accepté par 42 voix et une abstention.
- Préavis 2-2020 « Révision des statuts de l'Organisation régionale de la Protection Civile du District de Nyon », accepté à l'unanimité.
- Préavis 3-2020 « Budget 2021 », accepté à l'unanimité.
- Préavis 4-2020 « Réfection urgente de la toiture nord », accepté à l'unanimité.

7.5 Test des sirènes

Le 5 février 2020 a eu lieu le test annuel des sirènes. L'installation de Burtigny a fonctionné selon les attentes.

8. Eaux

8.1 Interventions

Plusieurs incidents ont nécessité des interventions en 2020 :

- Une fuite sur le réseau d'eau potable, au niveau de la borne hydrante située en « Petite Fin ».
- Une fuite sur la canalisation qui alimente la fontaine du Logis, à côté de la maison de commune. La municipalité a décidé de procéder au remplacement d'une grande partie de cette conduite, par tronçons, sur plusieurs années. Les cent-cinquante premiers mètres ont été réalisés en 2020.
- La conduite qui évacue le trop-plein du captage en Lottafon, dans le ruisseau situé à côté de la déchetterie de Marchissy, s'est obstruée et rompue dans un champ. Elle a été réparée et curée.
- L'eau du captage en Lottafon a été faiblement polluée en novembre, ne mettant à aucun moment la santé des consommateurs en danger. Un rapport plus détaillé de cet incident est disponible sur la page d'accueil du site internet de la commune, dans le document « Rapport annuel de la Municipalité sur la qualité de l'eau ».
- Suite à une intervention de maintenance sur une vanne de régulation à la station de liaison avec le réseau d'eau potable de Begnins, une surpression s'est produite dans le réseau, provoquant des dégâts chez plusieurs habitants du village.

8.2 Entretien des collecteurs communaux

Le 14 septembre, l'entreprise Kunzli est venue curer les collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées dans la rue des Matagasses, occasionnant ici et là quelques odeurs désagréables. L'ensemble des collecteurs du village sera nettoyé dans les prochaines années.

8.3 Bouclage intercommunal et recaptage en Lottafon

Suite aux études faites par le bureau d'ingénieur Bovard & Fritsché et l'hydrogéologue Professeur Aurèle Parriaux, la municipalité a rencontré les communes de Marchissy et Le Vaud, en présence de représentants du canton ainsi que de l'ECA, pour étudier la faisabilité de connecter les trois réseaux d'eau potable communaux en un bouclage. Bien que jugé souhaitable par nos voisins et

hautement recommandé par le canton, les communes de Le Vaud et de Marchissy ont décidé d'abandonner le projet en raison de son coût de réalisation très élevée.

Le couplage de ces travaux, avec ceux qui auraient pu être entrepris sur le recaptage de la source en Lottafon, auraient permis à Burtigny de réaliser de substantielles économies en reportant une partie des coûts sur les communes voisines en échange d'une plus grande sécurité dans leur alimentation en eau.

9. En conclusion

La municipalité exprime ses vifs remerciements au Conseil Général et à son Bureau ainsi qu'aux collaborateurs pour leur engagement en faveur de la commune de Burtigny.

Au vu de ce qui précède, nous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL

Vu le préavis municipal 02/2021 sur le Rapport de gestion - Exercice 2020

Oùï le rapport de la commission de Gestion,

Attendu que le présent objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

1. D'adopter le rapport de gestion 2020 tel que présenté
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'exercice 2020.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 4 mai 2021 pour être soumis au Conseil Général de Burtigny.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique


Valérie Jeanrenaud



La Secrétaire
Ad interim


Barbara Gobalet

Membre de la Municipalité répondant pour ce dossier : Mme Valérie Jeanrenaud

